

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2054

présenté par
Mme Bareigts, rapporteure

ARTICLE 42

À l'alinéa 3, après le mot :

« investi »,

insérer le mot :

« par les gestionnaires de ces réseaux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.